

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ, ECOMUSÉE DE MARGERIDE

Rue de la Tour
15320 Ruynes-en-Margeride
09 64 40 10 72
ecomusee-margeride@orange.fr
<https://ecomusee-margeride.fr/>
<https://www.facebook.com/ecomuseedemargeride/>



► Nos partenaires



FONDATION

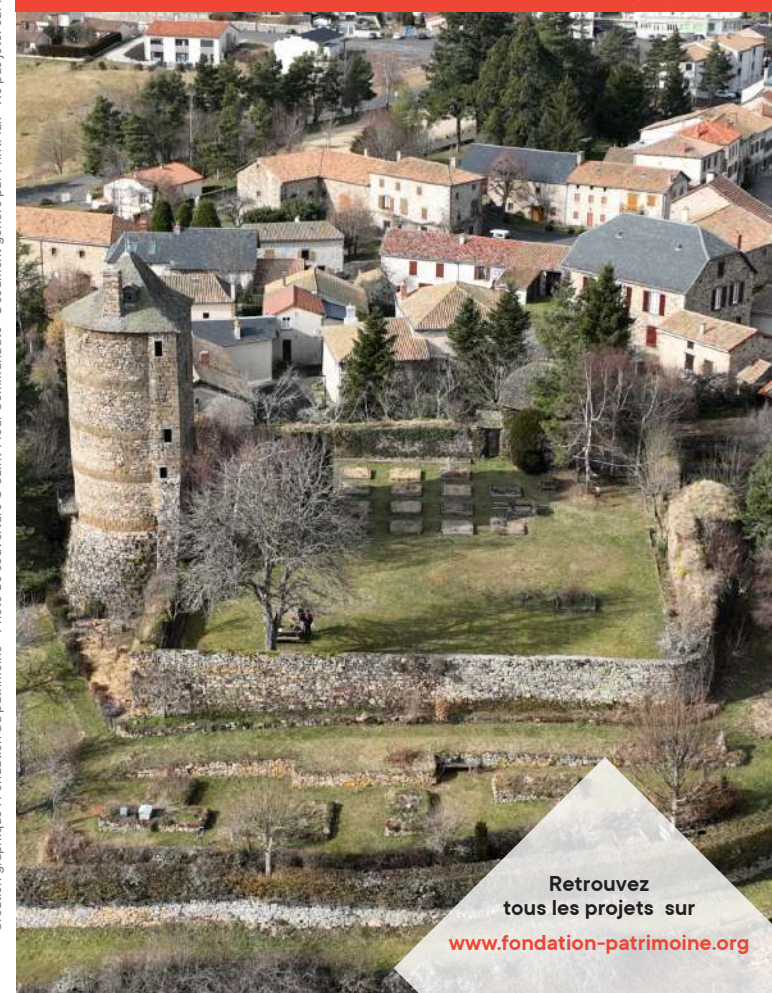


► Je donne !

Pour la
restauration du

Jardin de Saint-Martin, site de l'Ecomusée de Margeride, au château de Ruynes-en-Margeride

Projet porté par Saint-Flour Communauté, Cantal (15)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Saint-Flour Communauté - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Aidez-nous à restaurer le Jardin de Saint-Martin !

◆◆ UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL À VALORISER

Né en 1975, sous l'impulsion des habitants du territoire, seul écomusée du Cantal, l'Ecomusée de Margeride est labélisé « Musée de France » depuis 2003 et vient de fêter ses 50 ans.

Le Jardin de Saint-Martin est l'un des 4 sites de l'Ecomusée et représente son lieu d'accueil principal. Ce site exceptionnel comprend une tour médiévale, vestige du château de Ruynes-en-Margeride, édifié dans le dernier tiers du XIII^e siècle, qui porte l'empreinte d'Alphonse de Poitiers. Ses caractéristiques sont à rapprocher de l'architecture militaire « philippine ». Il compte également un jardin ethno-botanique remarquable avec plus de 300 variétés révélatrices du territoire, et des espaces d'expositions et d'animations. L'état de dégradation des bâtiments ne permet plus aujourd'hui d'accueillir des visiteurs dans de bonnes conditions et met en péril l'activité. Le donjon et les salles d'expositions ne sont plus accessibles au public pour des raisons de sécurité.

◆◆ UN LIEU TOURNÉ VERS L'AVENIR

L'ambition de Saint-Flour Communauté à travers la réhabilitation de ce site est d'assurer sa pérennité, son

accessibilité, sa sécurité et sa mise en valeur afin de permettre aux visiteurs et habitants de (re)découvrir le territoire dans une logique de développement durable. Ce projet permettra de valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et économique local, d'accueillir des expositions temporaires et semi-temporaires tout au long de l'année et de développer des animations pour tous.

L'objectif est également d'offrir à nos jeunes des moments de création et de médiation, via des ateliers pédagogiques tout au long de l'année pour les scolaires, les centres de loisirs et les familles.

Cette restauration permettra de mettre en avant les collections de l'Ecomusée et de faire venir des collections de musées nationaux.

Elle permettra enfin de développer une nouvelle programmation de spectacles vivants et d'art contemporain et d'expérimenter autour des évolutions climatiques (sécheresses, pratiques agricoles...).

Montant des travaux	1 115 000 €*
Objectif de collecte	50 000 €
Début des travaux	2026

*Coût global de travaux éligible au soutien de la Fondation du patrimoine

Crédit photos © Saint-Flour Communauté



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Jardin de Saint-Martin, site de l'Ecomusée de Margeride au château de Ruynes-en-Margeride

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105657

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Auvergne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Jardin de Saint-Martin, site de l'Ecomusée de Margeride

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐